



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

—
SÉANCE DU 09 MARS 2023

DCM 23/003

FINANCES - URBANISME - Opération 9-11 Boulevard H. Barbusse /
2 rue de l'Amiral Courbet –Convention de réservation de logements

—
République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de 39 membres

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de 39

Le 09 mars 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 03 mars 2023).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M. de CAMARET Gilles, M^{me} BROUTIN Gaëlle, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M. CADIOT Laurent, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M. MÉGRET Olivier, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine par M^{me} MARTINHO Sandrine
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} DUFOUR Florence par M. BORDES Joël
- M^{me} GOUAR Saraa par M. MAGA Sylvère
- M^{me} RIBAUTE PICARD Delphine par M. CHAMBERT Julien
- M^{me} COLLET Jennifer par M. LECLERC Grégory
- M^{me} MICHEL Fleur par M. GOUT Christophe

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} OROSCO Claire à 19h10 (a pris part à tous les votes excepté celui du procès-verbal)
- M^{me} COLLET Marina à 19h51 (a pris part à tous les votes excepté celui du procès-verbal)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle, à 22h40 (a pris part à tous les votes)

ABSENCE :

- M. PARIS Benoît



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 MARS 2023

DCM 23/003
FINANCES - URBANISME

Objet : Opération 9-11 Boulevard H. Barbusse / 2 rue de l'Amiral Courbet – Convention de réservation de logements entre la SA d'HLM 1001 Vies Habitat et la Ville de Houilles

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération DCM 23/002 en date du 9 mars 2023 par laquelle la Commune a accordé sa garantie pour l'emprunt contracté par la SA d'HLM 1001 Vies Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'acquisition en VEFA de 32 logements sociaux sis 9-11 Boulevard H. Barbusse / 2 rue de l'Amiral Courbet à Houilles,

Vu la convention de réservation de logements à intervenir entre la Commune de Houilles et la SA d'HLM 1001 Vies Habitat telle qu'annexée,

Considérant que la Commune est réservataire de 7 logements dans cette opération,

Considérant qu'il convient d'établir, par convention, les conditions de réservation de ces logements,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

Article 1^{er} : **APPROUVE** la convention de réservation entre la Commune de Houilles et la SA d'HLM 1001 Vies Habitat qui identifie les 7 logements du contingent communal en contrepartie de la garantie apportée par la Commune, annexée à la présente délibération.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye. Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 17 MARS 2023

Publication effectuée le : 17 MARS 2023

Exécutoire ce jour : 17 MARS 2023

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,

Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20230317-DCM23-003-A1
Date de télétransmission : 17/03/2023
Date de réception préfecture : 17/03/2023